

Communiqué MEDECINS POUR DEMAIN

Le 23/01/2023

- Les négociations conventionnelles sont au point mort.
- Les mesures législatives coercitives et méprisant nos compétences médicales ont été votées à l'Assemblée Nationale.

De ce fait, nous poursuivons nos actions préétablies : fermeture des espaces santé, dénonciation du forfait ROSP de 2021, désadhésion des CPTS, grève de PDSA, grève des samedis matin.

Une manifestation aura lieu à Paris le 14/02, jour du passage de la loi RIST-BERGE devant le Sénat. Elle aura lieu en présence de tous les syndicats. Cette loi et ses avenants sont une volonté de nuire à la médecine de ville, notamment la médecine générale, pilier central du système coordonné de soins. Elle nuit de façon directe aux négociations conventionnelles en cours et déjà tendues du fait d'un vote de l'ONDAM plus qu'insuffisant pour la santé de proximité.

La CNAM et son directeur nous ont assuré nous donner les chiffres de nos nouvelles tarifications fin janvier, plus de 3 mois après le début des échanges alors que c'était un sujet primordial. Nous sommes donc dans l'attente de leurs propositions concernant une revalorisation conséquente de nos honoraires pour pouvoir investir dans nos cabinets médicaux et créer le choc d'attractivité tant nécessaire à la médecine de proximité qui assure plus de 90% des soins en France.

Dans le cas où ces chiffres seraient insuffisants, (je rappelle que nous demandons une revalorisation de la consultation de base à 50 euros, ce qui n'a rien d'extravagant pour embaucher une aide administrative ou une assistante médicale) **Médecins Pour Demain appellera à une fermeture totale et complète des cabinets de médecine de ville.**

Négliger sans cesse la médecine de ville, c'est assurer une dégradation des soins, aller droit vers une financiarisation de la médecine aux dépens des patients.

Nous nous battons pour notre profession, nous nous battons pour les patients, nous nous battons pour sauver un système de santé égalitaire et de qualité.

